



**PREPARATION DU CONTRAT TERRITORIAL PAYS BASQUE :
POINT AU 03 JUILLET 2007**

Sur la base du programme opérationnel de Pays Basque 2020 adopté par l'assemblée plénière du 09 décembre 2006 et du cadre méthodologique arrêté par le Comité de pilotage de la Convention spécifique du 09 février 2007 (cf annexe 3), les partenaires Etat, Région, Département et le dispositif CEPB/CDPB examinent actuellement les projets proposés au futur Contrat territorial Pays Basque.

Pour ce faire, 14 commissions thématiques ont été mises en place. Elles réunissent les représentants des services de l'Etat, de la Région et du Département. Elles ont pour mission d'examiner les projets proposés et d'étudier les modalités de financement.

- « Entreprises et innovation » : CT 1
- « Enseignement supérieur - Recherche » : CT 2
- « Agriculture - Agroalimentaire » : CT 3
- « Pêche » : CT 4
- « Compétences – Mutations – Responsabilité sociétale » : CT 5
- « Urbanisme – Foncier – Habitat – Transport » : CT 6
- « Plan climat énergie » : CT 7
- « Environnement » : CT 8
- « Santé social Cohésion territoriale » : CT 9
- « Jeunesse & innovation sociale » : CT 10
- « Technologie d'information et de communication » : CT 11
- « Tourisme » : CT 12
- « Culture » : CT 13
- « Montagne » : CT 14
- « Langue basque » : le volet langue basque est préparé par l'Office public de la langue basque dans le cadre de la politique linguistique qu'il met en oeuvre.
- « Transfrontalier » : les opérations relevant du volet transfrontalier seront examinées dans le cadre du programme Interreg qui devrait être lancé à l'automne.

A ce jour, sur les 14 commissions thématiques mises en place, 11 se sont réunis et les 3 autres le feront à la rentrée (pêche, tourisme, montagne).

Les propositions d'actions présentées dans cette note font actuellement l'objet d'un examen par ces Commissions en prévision du futur Contrat territorial Pays Basque.

A ce stade et pour avoir une vision plus complète des projets entrant dans le cadre des politiques contractuelles, il convient de prendre en compte, en complément des projets proposés au Contrat territorial Pays Basque :

- les opérations qui ont déjà fait l'objet d'une contractualisation dans le cadre des Projets collectifs de développement (Soule, Basse Navarre, Nive Adour Ursuia, Nive Nivelle) fin 2006 début 2007 (cf annexe 1)
- les opérations que la Communauté d'agglomération Bayonne Anglet Biarritz porte en prévision du futur Contrat d'agglomération 2007 – 2013 (cf annexe 2)

PROJET PAYS BASQUE 2020 :
RESUME DES FICHES ACTIONS PROPOSEES AU CONTRAT TERRITORIAL
AU 03 JUILLET 2007

AXE 1 : INNOVER POUR UN TERRITOIRE COMPETITIF ET RESPONSABLE

Programme 1 : Structurer et accompagner les secteurs économiques productifs¹

1.1 Susciter l'organisation en réseau des secteurs productifs (sous forme de cluster, SPL...)

□ **Consolider le Cluster de la Glisse**

Depuis 2004, les principaux acteurs de l'industrie de la glisse en partenariat avec les organismes d'appui au développement économique, de la formation supérieure et les institutions publiques contribuent à la consolidation de la filière Glisse au travers des projets du SPL, système productif local, labellisé par la Diact.

- Objectifs : structurer et renforcer cette filière économique
- Maître d'ouvrage : pôle glisse

□ **Créer un centre de services glisse**

En février 2007 la CCI a ouvert la zone d'activité BAIA Park, dédiée à l'industrie de la glisse en aménageant un espace économique de 35 000m² réservée à l'implantation d'entreprises de ce secteur. C'est la première initiative de cette envergure destinée à cette industrie en Europe et dans le monde. Les demandes de services à valeur ajoutée forte sont exprimées par les entreprises implantées ou susceptibles de s'y implanter. C'est aussi une opportunité technique de fixer durablement des entreprises de rayonnement mondial.

- Objectifs : offrir à cette industrie les équipements et services nécessaires
- Maître d'ouvrage : CCI BPB

□ **Structurer un Cluster Agroalimentaire**

Premier secteur d'activité industriel du Pays Basque intérieur et premier secteur d'activité productif dans une vision amont – aval (agriculture, pêche, agroalimentaire), le secteur de l'agroalimentaire constitue pour le Pays Basque un levier important de développement économique, mais également un facteur de structuration du territoire.

- Objectifs : mettre en place un réseau d'entreprises de type Cluster - SPL dans le secteur de l'agroalimentaire visant à organiser des synergies entre les entreprises elles-mêmes, les centres de formation et les unités de formation/recherche.
- Maître d'ouvrage : CCI BPB dans la phase de lancement
Structure à créer pour la suite

□ **Création du pôle aéronautique du BAB : technocité (inscrite au CPER)**

La Communauté d'agglomération de Bayonne Anglet Biarritz a décidé de lancer la re-industrialisation du site occupé précédemment par SONY, puis RUWEL et fermé par cette dernière en 2002

- Objectifs : concentrer sur ce site une masse critique de prestations, de technologies et de formations dans le domaine de l'Aéronautique de l'Espace et des Systèmes Embarqués
- Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération Bayonne Anglet Biarritz

¹ En lien avec les orientations de Pays Basque 2020, la Communauté des communes Sud Pays Basque apporte sa contribution en mettant en exergue quatre grands domaines nécessitant des interventions significatives en matière de développement économique : la professionnalisation de l'économie touristique, le développement de l'économie productive, la promotion de nouveaux espaces fonciers à vocation économique et l'observation et veille économique.

❑ **Développer un centre technique matériaux composites**

Les acteurs économiques ont la conviction que le marché des matériaux composites va fortement se développer à court terme. Le tissu de PME du territoire, est très dynamique et est majoritairement prêt à s'engager dans cette mutation, mais il manque d'outils qui lui permettent de franchir ce cap. Les démarches collectives menées sont nombreuses, mais aucune en Aquitaine n'a pour objectif premier le transfert de technologie à destination des PME.

- Objectifs : créer un Centre technique permettant le transfert de technologies vers les PME, la formation des opérateurs et techniciens, la conduite de projets de R&D...
- Maître d'ouvrage : structure à créer

❑ **Renforcer la compétitivité des entreprises de la chaîne graphique : Silographic**

A l'instar des initiatives prises dans d'autres secteurs industriels, les TPE-PME de la chaîne graphique et du multimédia expriment aujourd'hui le besoin d'intégrer des réseaux de coopération pour accéder à de nouveaux marchés, faire face à la pénurie de main d'œuvre qualifiée mais aussi, pour favoriser l'innovation, les partenariats et enfin la mutualisation des solutions technologiques.

- Objectifs : Renforcer la compétitivité industrielle de la chaîne graphique et du multimédia grâce la structuration de ses métiers
- Maître d'ouvrage : @NTIC Pays Basque

❑ **Volet tourisme : en cours de préparation**

1.2 Mettre en place de nouveaux outils d'accompagnement des TPE

❑ **Créer en Pays Basque une Université des Métiers**

Avec 14 810 actifs, 5 687 entreprises artisanales et 500 étudiants en apprentissage, l'artisanat est un secteur important en Pays Basque. La formation initiale et la formation continue sont considérées comme indispensables à son avenir.

- Objectifs : rassembler dans un même lieu et sous un même vocable, la formation initiale et la formation continue des artisans et d'autres publics
- Maître d'ouvrage : Chambre des Métiers

❑ **Élargir la Plateforme d'initiatives locales Bultza à l'ensemble du Pays Basque**

Aujourd'hui, la Plate-Forme d'Initiatives Locales BULTZA couvre l'intérieur du Pays Basque. Il n'existe pas de structure de ce type pour le périmètre de la Côte basque, seul territoire d'Aquitaine à ne pas être aujourd'hui couvert par une Plate-Forme d'Initiatives Locales.

- Objectifs : élargir le périmètre de Bultza aux 27 communes non couvertes
- Maître d'ouvrage : PFIL Bultza

❑ **Mettre en place une plateforme de la transmission**

Le Pays Basque compte environ 25 000 entreprises. D'ici à 2020, 60% des entreprises actuelles seront confrontées à une problématique de transmission.

- Objectifs : améliorer les phases de transmission et de reprise d'entreprises en Pays Basque grâce à une plateforme commune
- Maître d'ouvrage : à déterminer

❑ **Créer un observatoire des dynamiques commerciales au Pays Basque**

Bénéficiant d'une attractivité soutenue et d'un rayonnement régional, le tissu commercial implanté au Pays Basque s'avère soumis à des évolutions et concurrences infra-territoriales majeures, à la fois constatées et annoncées. Aux vues, tant de la modification en cours de la législation sur l'urbanisme commercial au niveau national, que de l'absence de Schéma de Développement Commercial en Pyrénées Atlantiques, il paraît nécessaire aujourd'hui d'approfondir la connaissance des dynamiques commerciales à l'œuvre sur ce territoire.

- Objectifs : mieux appréhender les dynamiques commerciales sur la durée
- Maître d'ouvrage : CCI BPB

❑ **Appuyer les démarches collectives valorisant une agriculture de qualité**

Le développement d'une agriculture de qualité en Pays Basque répondant aux attentes sociétales, nécessite d'être soutenu et accompagné. Cette opération pourrait faire suite à l'action menée dans le cadre de la Convention spécifique Pays Basque et qui avait permis d'accompagner sur la durée 2001-2006 des opérateurs tels que l'AOC Ossau Iraty, l'AOC Irouléguy, l'AOC Piment d'Espelette, la filière porc basque, BLE, l'association des producteurs fermiers, ...

- Objectifs : sous la forme d'un appel à projet, accompagner directement les démarches collectives de producteurs dans leurs actions renforçant la diversification, la valorisation et la commercialisation des productions.
- Maître d'ouvrage : Syndicats de défense AOC, associations de producteurs, organisations de producteurs et coopératives.

❑ **Porter un soutien particulier à la filière ovine**

Filière structurante de l'agriculture en Pays Basque, représentant près de 70% de l'emploi agricole, la filière ovine est à considérer de manière particulière dans le cadre du projet de territoire. En complément des démarches et des outils existants, il est proposé d'assurer un accompagnement des projets transversaux structurants sur l'ensemble de la filière laitière et viande.

- Objectifs : soutenir les projets, présentés par les organismes ayant en charge le développement de la filière ovine
- Maître d'ouvrage : opérateurs de la filière ovine

❑ **Maintenir un foncier viable pour favoriser l'installation des agriculteurs**

Soumise à une pression foncière croissante, à l'étalement urbain et à une diminution du nombre d'installations, la pérennité de l'agriculture pourrait être compromise à terme. Pour maintenir une activité agricole dynamique en Pays Basque, et préserver une occupation harmonieuse de l'espace, il convient de mettre en œuvre des actions qui aideront agriculteurs et collectivités à maintenir un foncier agricole viable et à soutenir l'installation.

- Objectifs : accompagner les initiatives des collectivités en partenariat avec les organisations professionnelles visant notamment la préservation du foncier agricole dans les documents d'urbanisme et le soutien à de nouvelles formes d'installation (fermes-relais, couveuses...)
- Maître d'ouvrage : collectivités et EPCI en partenariat avec les organisations professionnelles agricoles.

❑ **Encourager les initiatives visant une meilleure organisation du travail**

L'amélioration des conditions de travail et de vie en agriculture constitue un axe de travail important car il est de nature à renforcer l'attractivité du métier d'agriculteur et, de fait, l'installation des jeunes.

- Objectifs : soutenir des initiatives innovantes permettant de répondre à des besoins de main d'œuvre et d'anticiper sur les modes d'organisation qui seront appelés à se développer demain
- Maître d'ouvrage : opérateurs agricoles et collectivités publiques.

❑ **Volet pêche : en cours de préparation**

Programme 2 : Favoriser et soutenir l'innovation et la responsabilité sociétale

2.1 Renforcer les moyens en faveur de l'innovation et du transfert de technologies dans les entreprises

□ Renforcer l'innovation et le transfert de technologie dans le secteur industriel

L'innovation, et plus particulièrement l'innovation technologique, est un déterminant pour la croissance à long terme de la productivité, et donc pour la croissance économique.

- Objectifs : accompagner les entreprises sensibles à l'innovation technologique, plus particulièrement dans les secteurs productifs clés identifiés dans le cadre des travaux de Pays Basque 2020
- Maître d'ouvrage : Comité de pilotage de l'innovation

□ Vulgariser l'innovation dans les TPE – PME

En Pays Basque, le tissu économique est essentiellement composé de TPE et de PME, relativement isolées dans les démarches d'innovation et de développement, et vulnérables face à la concurrence qui impose de plus en plus d'exigences.

- Objectifs : amener par une démarche concertée les TPE et les PME du territoire à franchir un saut qualitatif dans l'innovation dans son acception la plus large
- Maître d'ouvrage : Comité de pilotage de l'innovation

□ Accompagner l'ESTIA dans ces missions d'innovation et de transfert de technologie

Deux projets sont proposés : l'un par Estia-entreprendre portant sur la création d'activités, le développement des jeunes entreprises et la compétitivité; l'autre par le CRT Estia-innovation sur la valorisation de la recherche et le soutien à l'innovation

- Objectifs : placer l'incubateur de l'Estia et la pépinière au coeur du dispositif régional de formation à l'entrepreneuriat; contribuer à l'innovation des entreprises et positionner le CRT au coeur des missions de soutien à l'innovation.
- Maître d'ouvrage : ESTIA

2.2 Soutenir le développement et l'utilisation des TIC

□ Mettre en place une gouvernance locale pour initier et suivre les appels à projets

Les projets visant le développement des usages pourront bénéficier de soutiens dans le cadre du programme opérationnel FEDER

- Objectifs : susciter et organiser les initiatives des acteurs du Pays Basque pour répondre aux appels d'offre TIC
- Maître d'ouvrage : partenaires du CTPB

2.3 Accompagner les acteurs publics et privés dans des pratiques sociales et éco responsables

□ Mobiliser les entreprises industrielles et les PME, comme moteurs de développement durable

Le niveau de connaissance du concept, des clés et des enjeux du développement durable par les entreprises industrielles et commerciales paraît aujourd'hui déficient. La CCI souhaite aller plus loin en mobilisant les entreprises dans l'intégration du développement durable.

- Objectifs : sensibiliser 120 entreprises en 6 ans
- Maître d'ouvrage : CCI BPB

□ Renforcer les opérations de diffusion du développement durable auprès des entreprises artisanales

La notion de développement durable n'est pas aujourd'hui suffisamment intégrée dans la réflexion des artisans ni dans leurs perspectives de développement. Les artisans sont plus «attirés » par l'investissement productif que par des investissements qu'ils considèrent comme une contrainte pour respecter des normes ou des usages, et dont ils ne perçoivent pas toujours l'utilité.

- Objectifs : aider les dirigeants d'entreprise à construire une stratégie prenant en compte les enjeux du développement durable et à les mettre en oeuvre.
 - Maître d'ouvrage : Chambre des Métiers
- ❑ **Accompagner les intercommunalités dans les démarches d'intégration du développement durable**
- L'expérience menée avec la Communauté de communes de Soule début 2007 a permis de bénéficier d'un premier transfert de compétences sur les guides méthodologiques développement durable adaptés aux collectivités, qui font l'objet actuellement de travaux au niveau national.
- Objectifs : sensibiliser les élus locaux et engager les intercommunalités dans une démarche nouvelle d'intégration du développement durable
 - Maître d'ouvrage : CEPB/CDPB dans la phase de démarrage
- ❑ **Organiser la formation et la mise en réseau des acteurs du développement durable**
- En complémentarité d'une action ciblée sur les entreprises et les intercommunalités, l'enjeu est de faire monter en compétences l'ensemble des acteurs locaux intervenant dans l'action publique et économique et d'amener le monde de l'entreprise et des collectivités à travailler ensemble dans ce domaine.
- Objectifs : développer des actions de formation pour les acteurs locaux et de mise en réseau, organiser des plateformes collectivités/entreprises
 - Maître d'ouvrage : CEPB/CDPB dans la phase de démarrage

Programme 3 : Agir ensemble pour développer l'économie et les compétences

3.1 Produire du foncier à vocation économique

- ❑ **Elaborer un schéma prospectif des zones d'activités économiques**
- En Pays Basque, un marché foncier en tension et un manque d'anticipation des besoins fonciers des entreprises, soulignent l'urgence et l'importance de définir une stratégie dans ce domaine.
- Objectifs : définir en lien avec les EPCI, un schéma cohérent des zones d'activité
 - Maître d'ouvrage : EPFL

3.2 Elaborer une politique de marketing territorial

- ❑ **Développer une marque territoriale Pays Basque**
- Les valeurs positives véhiculées par le territoire Pays Basque constituent des leviers pour le développement économique, et la commercialisation de très nombreux produits issus de l'agriculture, de l'agroalimentaire, du tourisme, de l'artisanat, ...
- Objectifs : créer et déployer « un label » ou « une marque » comme identifiant des activités et des produits du territoire.
 - Maître d'ouvrage : CDPB/CEPB dans la phase de lancement ; maîtrise d'ouvrage à constituer au terme de cette phase

3.3 Anticiper les mutations économiques et le vieillissement des actifs

- ❑ **Construire un dispositif de gouvernance et d'accompagnement aux mutations socioéconomiques**
- En lien avec la Maison de l'Emploi, un dispositif complémentaire est proposé pour élaborer une stratégie d'anticipation des mutations socio-économiques (et notamment le vieillissement des actifs) et de gestion prévisionnelle des compétences via notamment la formation.
- Objectifs : organiser une conférence des décideurs (économie, emploi, formation, insertion)
 - Maître d'ouvrage : à préciser

❑ **Etendre à l'ensemble du Pays Basque l'action de la Maison de l'emploi**

Le projet de Maison de l'Emploi de l'agglomération bayonnaise (BAB, Saint Pierre d'Irube et Boucau) vise le regroupement des différents acteurs du service public de l'emploi (Assedic, Anpe, Mission locale, DDTEFP...) permettant d'améliorer le service rendu aux demandeurs d'emploi et aux entreprises.

- Objectifs : étendre les missions de la Maison de l'Emploi à l'ensemble du Pays Basque
- Maître d'ouvrage : Maison de l'Emploi en lien avec les EPCI

❑ **Anticiper les mutations des entreprises et accompagner les dirigeants par un dispositif de formation – action**

La cession et la transmission d'entreprise constituent un enjeu déterminant pour assurer la pérennité des actifs économiques et pour renouveler le parc d'entreprises.

- Objectifs : permettre de préserver durablement certains actifs économiques existants et accompagner ces entreprises cessibles et/ou cédées vers des trajectoires de développement et de croissance économique (20 reprises effectives/an d'entreprises)
- Maître d'ouvrage : CCI BPB

3.4 Expérimenter de nouvelles voies dans le dialogue social

❑ **Expérimenter de nouvelles voies dans le dialogue social**

Face aux évolutions de l'économie, à l'adaptation permanente des entreprises à la globalisation, aux difficultés rencontrées par les salariés, les territoires se profilent de plus en plus comme un espace pertinent de régulation sociale et professionnelle pertinente : proximité des acteurs, connaissance des secteurs d'activités,...

- Objectifs : amplifier la réflexion des salariés et chefs d'entreprises du Pays Basque afin qu'ils travaillent ensemble et de manière pérenne sur des thèmes d'intérêts communs, et d'expérimenter de nouvelles voies du dialogue social.
- Maître d'ouvrage : à préciser

Programme 4 : Organiser le « Campus Pays Basque »

4.1 Se doter d'une organisation pour développer l'enseignement supérieur et la recherche

❑ **Créer une instance de pilotage de l'enseignement supérieur et de la recherche**

Les travaux de Pays Basque 2020 ont souligné les efforts déployés ces dernières années sur notre territoire tant sur les infrastructures, que sur les nouvelles formations dispensées ou encore sur l'appui aux équipes de chercheurs.

Ces programmes n'ont toutefois pas abouti à une meilleure lisibilité de l'enseignement supérieur et de la recherche en Pays Basque, encore moins à un projet partagé à l'échelle du territoire, du fait de l'absence de pilotage de ce secteur pourtant stratégique.

- Objectifs : se doter d'une organisation pour développer l'enseignement supérieur et la recherche
- Maître d'ouvrage : instance à créer

4.2 Renforcer le potentiel de recherche en répondant aux besoins des acteurs du territoire

❑ **Mettre en place un dispositif d'appel à projets pour la recherche**

Cet appel à projets fait suite à celui mis en oeuvre dans le cadre du volet Industrie et Formation professionnelle de la Convention Spécifique Pays Basque en 2004. Le renforcement de la compétitivité du Pays Basque passe par une meilleure articulation entre les équipes de recherche et les besoins des entreprises et des collectivités locales en termes d'innovation et de transfert de technologie.

- Objectifs : favoriser la coopération entre les équipes de chercheurs en soutenant le lancement de programmes de recherche répondant aux besoins des collectivités territoriales et entreprises locales.
- Maître d'ouvrage : appel à projet partenarial

- ❑ **Accompagner l'ESTIA dans ces missions d'enseignement supérieur et de recherche**
Deux projets complémentaires sont proposés sur le volet « enseignement supérieur » et sur le volet « recherche »
 - Objectifs : positionner, pérenniser et afficher la recherche conduite à l'ESTIA; affirmer l'originalité de l'école d'ingénieur et poursuivre son développement
 - Maître d'ouvrage : ESTIA

4.3 Développer les équipements pour les étudiants

- ❑ **Soutenir les opérations immobilières de logement pour les étudiants**
On estime aujourd'hui à environ 800 le nombre d'étudiants qui ont besoin d'un logement à loyer modéré. Ce chiffre serait de 1 200 à horizon 2010. Pour répondre à ce besoin, le schéma régional a retenu pour le BAB, un objectif de production de 300 logements.
 - Objectifs : Répondre aux besoins de logements des étudiants
 - Maître d'ouvrage : Opérateurs HLM, CROUS

AXE 2 : CONSTRUIRE UN PAYS BASQUE EQUILIBRE, HARMONIEUX ET SOLIDAIRE

Programme 5 : Anticiper et maîtriser l'urbanisme et l'aménagement du Pays Basque

5.1 Définir et faire partager un cadre de référence commun pour (a)ménager le Pays Basque

- ❑ **Elaborer un cadre de références partagées pour (a)ménager le territoire**
Le « cadre de références partagées » a la double vocation de rendre cohérentes la gestion de l'espace (urbanisme, foncier, habitat...) par les différentes collectivités et de les mettre en perspective. En ce sens, il répond à une vision planificatrice dans l'espace et dans le temps, créant un lien entre toutes les échelles territoriales, depuis l'échelle globale du Pays Basque jusqu'à l'échelle locale du projet.
 - Objectifs : éclairer et argumenter les principes d'un aménagement et d'un développement durable (références) et les projeter dans une organisation territoriale (cadre).
 - Maître d'ouvrage : Agence d'urbanisme

- ❑ **Accompagner les collectivités pour maîtriser la gestion de l'espace, de l'habitat et optimiser le foncier**
Les communes et intercommunalités expriment de plus en plus le besoin d'être accompagnées dans leurs projets, en amont des décisions locales, des expertises extérieures, des appels à projets pour aménager... Aujourd'hui, un certain nombre d'acteurs institutionnels apportent un appui technique (DDE, Conseil général, Agence d'urbanisme, Chambre de Commerce et d'industrie, Plan d'urgence logement, Etablissement public foncier...) qu'il convient d'appuyer.
 - Objectifs : amener les élus et techniciens locaux à raisonner en termes de stratégies d'anticipation et de développement durable
 - Maître d'ouvrage : à définir

5.2 Anticiper sur l'habitat de demain et permettre un meilleur accès au logement

- ❑ **Répondre aux besoins en logement et mettre en cohérence les politiques locales de l'habitat**
La capacité des collectivités à décliner une offre de logements, d'habitat, de foncier conditionne en partie le développement harmonieux et durable du territoire. Les efforts engagés (Plan d'urgence logement...) méritent d'être partagés et coordonnés pour optimiser l'action publique et en mesurer les effets.

- Objectifs : via une Conférence territoriale, mettre en place un dispositif d'aide à la décision associant l'ensemble des acteurs de l'habitat, partager les dispositifs à l'œuvre, viser la cohérence des politiques et faire de ce lieu, une force de propositions.
- Maître d'ouvrage : Agence d'urbanisme

□ **Faciliter l'accès des jeunes au logement**

Au-delà du manque de logement – et des besoins de production dans le parc public et privé – les travaux de Pays Basque 2020 ont fait apparaître la nécessité de faciliter l'accès au logement, en particulier pour les jeunes.

- Objectifs : créer un Comité territorial pour favoriser l'accès des jeunes au logement par un meilleur accompagnement des jeunes et de nouveaux partenariats avec les acteurs du marché
- Maître d'ouvrage : à préciser

5.3 Elaborer un schéma de déplacement Pays Basque prenant en compte le sud des Landes et l'eurocité

□ **Elaborer une stratégie pour une mobilité durable**

L'organisation des déplacements du Pays Basque est profondément marquée par la place quasi exclusive prise par l'automobile, se traduisant notamment par des parts de marchés très faibles des modes alternatifs (transports collectifs, modes doux), inférieures aux moyennes nationales, rendant le territoire peu responsable et vulnérable.

- Objectifs : passer du modèle actuel à un nouveau modèle qui met en cohérence transports et urbanisme dans une recherche de maîtrise des flux automobiles par le développement des modes alternatifs et intermodaux.
- Maître d'ouvrage : Agence d'urbanisme

5.4 Renforcer le partenariat transfrontalier pour construire l'eurocité

A préciser pour septembre

5.5 Organiser le maillage ferroviaire et routier du territoire

□ **Anticiper les incidences du projet « LGV SEA » sur l'aménagement et le développement durable du territoire**

Le projet ferroviaire Bordeaux Espagne interroge fortement notre territoire dans l'hypothèse de la confirmation de la création d'une nouvelle ligne à horizon 2020. Ce projet aura des répercussions importantes sur l'organisation du territoire (urbanisation, développement économique, interconnexion des réseaux...).

- Objectifs : mettre en place une mission de réflexion/étude pour anticiper les conséquences et permettre au territoire d'apporter une contribution active au projet.
- Maître d'ouvrage : à définir

□ **Faire de la ligne ferroviaire Bayonne - Garazi un axe de mobilité durable et de réciprocité territoriale (inscrite au CPER)**

La ligne Bayonne – Garazi est en grande difficulté compte tenu de l'état même de l'infrastructure, renforçant sa non compétitivité face à l'usage routier, sur l'axe de la Nive. Sans nouveau projet, la ligne pourrait à terme être remise en cause, ou reléguée à un usage uniquement touristique.

- Objectifs : étudier les scénarios de développement dans l'optique d'un cadencement plus fort notamment entre Bayonne et Cambo et réaliser les aménagements nécessaires.
- Maître d'ouvrage : Conseil Régional (étude) RFF (aménagements)

❑ **Améliorer le potentiel de développement du fret ferroviaire (inscrite au CPER)**

Le Contrat de projet Etat-Région 2007-2013 a inscrit des projets d'investissement importants pour favoriser le développement du fret ferroviaire : ils concernent à la fois la ligne ferroviaire existante (entre Bayonne et Hendaye) mais aussi la plateforme logistique du CEF de Mouguerre.

- Objectifs : améliorer la performance et la capacité des plate-formes multimodales de Mouguerre ; mettre au gabarit haut et bas de la ligne Tours – Hendaye et créer une plate-forme spécifique à Mouguerre pour permettre la mise en service avant 2013 de navettes ferroviaires entre Mouguerre et la région Centre ou Ile de France
- Maître d'ouvrage : Opérateurs et RFF

❑ **Poursuivre la structuration du CEF (Centre Européen du Fret)**

La SEPA (concessionnaire de l'aménagement) et le SMACEF (concedant) ont développé une opération de 100 ha dont 70 ha sont dédiés à la logistique et 30 ha (parc d'activité de Lahonce) aux activités de service et de transformation. A ce jour 30 ha sont équipés et accueillent 25 entreprises dont 3 opérateurs intermodaux.

- Objectifs : poursuivre le développement de cette zone spécifique ayant pour vocation de répondre aux besoins logistiques de la côte basque et d'assurer ce service indispensable au développement des entreprises locales.
- Maître d'ouvrage : SEPA/SMACEF

❑ **Se doter d'une vision stratégique pour le secteur de la logistique en Pays Basque**

Dans le cadre des travaux de Pays Basque 2020, la présentation d'une étude menée à l'échelle euro-régionale par la DRE Midi Pyrénées sur le fonctionnement et l'organisation de la logistique à l'échelle des Eurorégions Pyrénéennes a été l'occasion d'engager des échanges avec les professionnels régionaux du transport et de la logistique et de mesurer les enjeux pour le territoire. L'analyse portée sur le Pays Basque laisse entrevoir des pistes de développement (fonctions, activités, emplois...) qu'il convient d'approfondir.

- Objectifs : se doter d'une vision prospective approfondie ainsi qu'une étude de marché dans le domaine de la logistique
- Maître d'ouvrage : à définir

5.6 Assurer un accès haut débit en tout point du territoire

❑ **Développer un accès haut débit en tout point du territoire**

La technologie ADSL, par ses limites techniques, ne permet pas aujourd'hui de desservir tous les foyers et entreprises du Pays Basque en haut débit. L'utilisation de techniques alternatives est nécessaire.

- Objectifs : poursuivre la couverture en haut débit sur l'ensemble du territoire, repérer et couvrir les zones blanches, réaliser les aménagements nécessaires.
- Maître d'ouvrage : Conseil général 64

❑ **Favoriser la connexion très haut débit des entreprises**

Les technologies d'information et de communication sont de plus en plus utilisées dans la vie professionnelle. Leur développement est devenu un objectif stratégique pour la croissance économique.

- Objectifs : favoriser la compétitivité des entreprises et faciliter l'accès des entreprises au très haut débit.
- Maître d'ouvrage : Conseil général 64, EPCI et opérateurs

❑ **Anticiper les besoins de demain pour rester un territoire d'excellence**

On assiste via le numérique, à une intégration des technologies et à une convergence des usages. Demain tous ces services emprunteront le même réseau.

- Objectifs : prévoir la convergence du fixe et du mobile, anticiper la distribution de la TNT, expérimenter la fibre jusqu'à l'utilisateur final.
- Maître d'ouvrage : Conseil général 64, EPCI et opérateurs

Programme 6 : Veiller à la cohésion sociale et au bien-être des populations

6.1 Adapter et pérenniser les services publics au Pays Basque

❑ **Elaborer une charte territoriale des services publics et au public sur les territoires ruraux du Pays Basque**

Il convient d'interroger en priorité l'organisation des services en Pays Basque intérieur, afin d'une part de maintenir l'attractivité de ces territoires et de garantir l'équité d'accès aux services pour l'ensemble de ses habitants, et d'autre part d'adapter l'offre à l'évolution quantitative et qualitative des besoins.

- Objectifs : engager une dynamique territoriale de pérennisation, de développement et de modernisation des services publics et au public sur les territoires ruraux du Pays Basque.
- Maître d'ouvrage : CDPB /CEPB (phase animation) en lien avec les services de l'Etat et des collectivités

6.2 Améliorer l'accès aux soins en Pays Basque intérieur

❑ **Accompagner la pérennisation d'une structure de santé de proximité à Ispoure**

Créé en 1924, l'établissement de santé d'Ispoure est une structure originale, pluridisciplinaire, gérée par une association à but non lucratif. En réaction à une série de déficits cumulés sur l'exploitation de la clinique, à l'irrégularité de l'activité de chirurgie et à l'explosion des contraintes liées à cette activité, le conseil d'administration après une réflexion de 2 ans, a décidé d'engager une réorientation partielle de l'activité de la structure, dans un souci de pérenniser cette offre locale de service.

- Objectifs : pérenniser, en la faisant évoluer, une structure de santé offrant des soins de proximité et de qualité et constituer en relation avec des professionnels de santé et les services médico-sociaux un pôle de santé.
- Maître d'ouvrage : association Saint-François Xavier

❑ **Favoriser le maintien et l'installation durable des professionnels de santé en Pays Basque intérieur dans le cadre d'un projet territorial de santé partagé**

Le Pays Basque intérieur souffre de la grande vulnérabilité de la démographie médicale. Les chiffres, globalement très favorables au Pays Basque, ne doivent pas masquer cette réalité dans sa zone la plus rurale.

- Objectifs : mesurer finement les perspectives d'évolution de la démographie médicale et élaborer des propositions d'organisation dans le cadre d'un projet territorial partagé, associant professionnels, élus et établissements du territoire
- Maître d'ouvrage : CEPB/CDPB

6.3 Adapter et mettre en réseau les moyens pour améliorer la prise en charge des troubles de la santé mentale

❑ **Accompagner la réimplantation de structures extra-hospitalières**

Le Centre Hospitalier de la Côte Basque assure la prise en charge des malades mentaux, sur le territoire de santé de Bayonne. Il gère ainsi trois secteurs de psychiatrie adultes. Les secteurs 6, 7 et 8, dont il a la charge sont fortement sous-équipés en structures extra-hospitalières et hospitalières par rapport à la moyenne nationale, et sous-équipés en moyens

- Objectifs : regrouper des Centres médico psychologiques (CMP) ou CATTTP (Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel) en un seul lieu géographique, pour mieux utiliser les moyens disponibles
- Maître d'ouvrage : CHCB

❑ **Créer une structure pour handicapés mentaux ou stabilisés**

Au Pays Basque, le sous – équipement en structures alternatives à l'hospitalisation en santé mentale est patent. Cette situation oblige certains patients à un maintien en hospitalisation complète, participant à la saturation de lits dédiés à la prise en charge de la maladie mentale, ou à la reprise de leur autonomie dans des conditions insatisfaisantes.

- Objectifs : accueillir les patients à leur sortie de l'hôpital dans un lieu adapté à leur pathologie
- Maître d'ouvrage : CHCB
- **Promouvoir les alternatives à l'hospitalisation : les appartements thérapeutiques**
Parmi les alternatives sanitaires à la prise en charge des malades mentaux, il existe les appartements thérapeutiques ou l'accueil familial thérapeutique, pour les patients qui continuent d'avoir un accompagnement soignant.
- Objectifs : proposer à certains malades des alternatives à l'hospitalisation, en appartements ou en accueil familial.
- Maître d'ouvrage : CHCB

6.4 Renforcer les moyens d'hébergement et d'accompagnement social en faveur des plus démunis

□ **Créer trois structures d'hébergement d'urgence de type hôtel social²**

Tout premier maillon de la chaîne, l'hébergement d'urgence permet d'assurer un accueil inconditionnel, c'est-à-dire sans sélectivité et de courte durée. Le collectif d'associations oeuvrant dans le domaine de la précarité au Pays Basque estime les besoins à une cinquantaine de places, soit trois structures d'hébergement d'urgence (BAB, Sud Pays Basque et zone intérieure)

- Objectifs : renforcer et sécuriser la capacité d'accueil et répondre au besoin d'hébergement en urgence
- Maître d'ouvrage : collectivités/EPCI, HLM (investissements) ; Atherbea (gestion)

□ **Sécuriser les opérateurs dans leur action de maintien et développement d'un parc pour l'hébergement d'urgence et le logement temporaire**

L'aide aux organismes logeant à titre temporaire des personnes défavorisées est une aide forfaitaire, versée à l'opérateur à terme échu par la CAF, que le logement ait été occupé ou non. Compte tenu de la pénurie de logements dans le parc public en Pays Basque, ces logements sont essentiellement trouvés dans le parc privé, or il est de plus en plus difficile dans le contexte actuel de trouver des propriétaires disposés à louer pour l'accueil de personnes défavorisées. Les raisons sont financières (loyers faibles) et liées aux comportements parfois difficiles dans les logements.

- Objectifs : créer les conditions permettant un maintien / développement du parc pour l'hébergement d'urgence et le logement temporaire au Pays Basque et sécuriser les opérateurs (réduction du différentiel entre le montant de l'ALT et le montant des loyers à charge de l'opérateur) et couverture complémentaire des risques (dégradations, impayés)
- Maître d'ouvrage : opérateurs conventionnés

□ **Conforter les moyens en faveur du (re) logement des plus démunis : accompagnement social du BAL, dispositif de sous-location**

Le PACT CDHR gère depuis sa création en 1992, le Bureau d'Accès au Logement du Pays Basque, chargé de favoriser le relogement ou le maintien dans les lieux des personnes définies dans le PDALPD. Mais aujourd'hui, dans un contexte particulièrement tendu, on assiste à une relative asphyxie de ces dispositifs.

- Objectifs : renforcer les moyens d'accompagnement social pour l'accès au logement des plus démunis, notamment dans les cas les plus difficiles, sécuriser le PACT dans la gestion du dispositif de sous-location et accroître l'offre de logements pour les personnes en difficulté économique et sociale,
- Maître d'ouvrage : PACT CDHR

² Deux dossiers complémentaires ont été proposés par l'association Atherbea:

- la relocalisation du Foyer « les Mouettes » (centre d'hébergement d'urgence pour femmes, familles et jeunes) de la rue Jacques Lafitte à la rue Bécadine à Bayonne.
- la pérennisation des « ateliers d'adaptation à la vie sociale » qui ont accueillis en 2006, 74 personnes et qui risquent de fermer fin 2007 si de nouveaux moyens ne sont pas trouvés.

❑ **Renforcer le dispositif "Agence Immobilière à Vocation Sociale" au Pays basque**

Dans un marché tendu qui caractérise les régions attractives comme le Pays Basque, le parc de logements privés à vocation sociale tend à se réduire dramatiquement. Les Agences Immobilières à Vocation Sociale (AIVS) ont pour vocation la gestion de logements à loyers maîtrisés dans le parc privé et dans le parc public.

- Objectifs : renforcer le dispositif « Agence Immobilière à Vocation Sociale » au Pays Basque
- Maître d'ouvrage : opérateurs A.I.V.S. (PACT – CDHAR du Pays Basque, ...)

6.5 Pérenniser la concertation entre les acteurs du champ sanitaire, sociale et médico-social

❑ **Installer un lieu d'observation, d'échanges et de gouvernance territoriale pour une mise en cohérence des politiques sanitaires et sociales au Pays Basque**

Dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire « Pays Basque 2020 », les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux se sont retrouvés et ont exprimé le souhait de pérenniser ce mode de concertation.

- Objectifs : mettre en place une « conférence permanente des acteurs sanitaires et sociaux du Pays Basque » pour pérenniser un espace de concertation, d'observation et d'échanges propice à la mise en cohérence des politiques sanitaires et sociales
- Maître d'ouvrage : CDPB/CEPB dans la phase de mise en place

❑ **Expérimenter de nouvelles pratiques en réseau, centrées sur une approche psychosociale des populations vulnérables**

Le Pays Basque n'est pas épargné par de nouvelles formes de vulnérabilités sociales et économiques. Ce contexte est propice au développement d'une souffrance psychique, diffuse dans la population. Fort des connaissances qui commencent à s'organiser autour de nouvelles pratiques, en s'appuyant sur les modèles les plus accomplis de réseau de santé mentale pour les populations vulnérables, il s'agit de mettre en place au Pays Basque un réseau innovant pour expérimenter ces approches pratiques psychosociales de la vulnérabilité.

- Objectifs : prévenir la dégradation de l'état de santé mentale des populations vulnérables et répondre aux difficultés pratiques des travailleurs sociaux
- Maître d'ouvrage : à définir

❑ **Impulser la coopération transfrontalière en faveur d'une meilleure intégration, prise en charge et accès à la citoyenneté européenne des personnes handicapées**

En partenariat avec ATZEGI (Gipuzkoa), l'association EVAH propose une opération transfrontalière en faveur d'une meilleure intégration des personnes handicapées. Ce projet sera examiné dans le cadre du programme Intereg.

- Objectifs : améliorer l'intégration et développer les conditions d'accès à une citoyenneté européenne pour les personnes handicapées
- Maître d'ouvrage : EVAH

Programme 7 : Répondre au double défi climat – énergie

7.1 Définir et mettre en place un plan climat Pays Basque

❑ **Bâtir, animer et suivre le Plan Climat Pays Basque**

Pour contenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C, la France s'est engagée lors du protocole de Kyoto à diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Le Pays Basque peut être la bonne échelle pour assurer la cohérence et rendre visible l'ensemble des politiques en matière d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

- Objectifs : organiser la concertation et l'accompagnement des acteurs dans la définition et la mise en œuvre du Plan Climat Pays Basque
- Maître d'ouvrage : CEPB/CDPB dans la phase de démarrage en lien avec les partenaires du Plan climat régional

❑ **Mettre en place un laboratoire d'évaluation de la qualité environnementale des matériaux de construction**

L'exigence du développement de constructions respectant la démarche haute qualité environnementale a pour conséquence sur la cible « Matériaux de construction » de conduire à des choix impactant les fabricants de matériaux et en particulier les PME.

- Objectifs : mettre à la disposition des PME du secteur de la construction au Pays Basque, des matériaux susceptibles d'être labellisés ; ouvrir et développer de nouveaux marchés localement
- Maître d'ouvrage : Nobatek

❑ **Développer l'éco conception de l'habitat basque et intégrer les énergies renouvelables**

L'habitat basque est marqué par une architecture de caractère avec une forte valeur patrimoniale à préserver. Les enjeux environnementaux actuels appellent cependant à faire évoluer les modèles existants pour les adapter aux exigences du développement durable.

- Objectifs : étudier les solutions permettant de mettre en adéquation l'habitat traditionnel basque avec les principes de qualité environnementale des bâtiments et rechercher des solutions nouvelles facilitant l'utilisation d'énergies renouvelables.
- Maître d'ouvrage : Conseil général (convention avec Nobatek)

❑ **Accompagner la mise en œuvre d'un appel à projets visant à promouvoir "la conception de bâtiments à haute efficacité énergétique et faible impact environnemental"**

L'obligation de réduction des gaz à effet de serre et les contraintes énergétiques conduisent les collectivités nationales et régionales à promouvoir des démarches actives et performantes pour des constructions neuves ou des réhabilitations. Ces démarches se traduisent notamment par l'encouragement et la promotion des réalisations à basse consommation d'énergie.

- Objectifs : mettre en place un appel à projets afin d'inciter à la construction de bâtiments à haute efficacité énergétique et faible impact environnemental.
- Maître d'ouvrage : à définir

❑ **Transformer l'énergie de la houle marine en électricité**

Pénurie énergétique annoncée, besoins de diversification des sources énergétiques, ... l'océan peut être une source de production d'électricité dont l'objectif du projet est de préciser la faisabilité et l'intérêt

- Objectifs : étudier les opportunités liées à l'utilisation d'énergie de la houle pour le Pays Basque.
- Maître d'ouvrage : CG64 (convention « recherche et développement » avec Eurotechno, en lien avec Technalia et Nobatek)

❑ **Soutenir les dynamiques énergétiques du territoire (à l'image du projet porté par la Soule)**

Le développement des énergies renouvelables est un sujet déjà ancien en Soule. L'alimentation en eau ou en électricité des estives en montagne est souvent assurée grâce à l'énergie solaire. L'hydro-électricité est également très présente et la filière bois-énergie se révèle prometteuse pour l'avenir compte tenu des ressources forestières locales. La Communauté de communes s'engage sur projet global dans ce domaine.

- Objectifs : à l'image de la Soule, promouvoir et soutenir les initiatives des collectivités et EPCI pour le développement des énergies renouvelables
- Maître d'ouvrage : partenaires du Contrat

❑ **Se doter d'une assistance technique "climat énergie"**

Les coopérations et les partenariats « public-privé » dans le domaine « climat – énergie » sont souhaitables et nécessaires et passent par la mise en place d'un outil de pilotage, d'animation, et d'assistance technique, véritable plate-forme de concertation articulée autour des actions du Plan Climat Pays Basque.

- Objectifs : créer, à horizon 2010, une agence d'assistance technique « climat – énergie » en Pays Basque ayant pour vocation d'être un outil de proximité, d'aide à la décision et de conseil en matière d'énergie destinés à la fois aux acteurs privés et publics
- Maître d'ouvrage : à définir
- Première estimation des coûts : à évaluer

7.2 Elaborer et mettre en œuvre un plan de prévention de la production des déchets

❑ **Installer un dispositif territorial de prévention de la production des déchets**

L'efficacité et la mise en œuvre d'un Plan de prévention de la production de déchets à l'échelle du Pays Basque dépend de la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés autour d'actions cohérentes et coordonnées sur ce thème et en lien avec le Plan départemental d'élimination des déchets.

- Objectifs : mettre en place un dispositif d'animation et de coordination territorial sur la prévention de la production des déchets
- Maître d'ouvrage : Conseil général 64

❑ **Optimiser le tri des déchets ménagers**

Depuis sa mise en place en 1992, la collecte sélective se développe grâce au travail des « ambassadeurs du tri » qui assurent auprès des usagers une action pédagogique pour le tri des emballages ménagers. Les Syndicats Mixtes de traitement des déchets ménagers (Bil Ta Garbi et Bizi Garbia) implantés sur le territoire Pays Basque ont manifesté leur intérêt pour augmenter au sein de leur structure ce type de postes.

- Objectifs : passer le nombre « d'animateurs prévention et tri » de 4 à 13 sur le territoire afin de promouvoir la prévention et les gestes de tri.
- Maître d'ouvrage : Bil Ta Garbi ; Bizi Garbia

❑ **Améliorer et optimiser le détournement du flux des déchets dangereux**

La gestion des déchets dangereux implique de collecter un minimum de déchets à enfouir en opérant une sélection sur leur qualité et garantir ainsi une protection optimum du milieu naturel.

- Objectifs : prévenir et mieux gérer la collecte des déchets dangereux diffus, toxiques pour la santé et l'environnement.
- Maître d'ouvrage : Bil Ta Garbi ; Bizi Garbia ; ...

❑ **Rendre les collectivités exemplaires dans leur politique de prévention des déchets**

Les administrations et les collectivités peuvent contribuer directement à la prévention des déchets via deux axes : les pratiques d'achat éco responsables, le tri et la gestion des déchets spécifiques de bureau.

- Objectifs : promouvoir de nouvelles pratiques par le biais d'actions pilotes portées par les collectivités
- Maître d'ouvrage : appel à projet partenarial

❑ **Promouvoir l'éco-citoyenneté et l'éco-consommation**

Inciter les citoyens à réduire la production des déchets ménagers par une consommation mieux maîtrisée et encourager des comportements de consommation plus respectueux de l'environnement et de la santé, tels sont les deux axes à promouvoir.

- Objectifs : faire évoluer les pratiques des citoyens
- Maître d'ouvrage : appel à projet partenarial

❑ **Accompagner la structuration de la recyclerie-ressourcerie et les filières de réparation**

Les ateliers de « recycleries » ou « ressourceries » interviennent sur la collecte, puis sur la valorisation, après réparation, des déchets « encombrants » des ménages (mobilier, bâti-jardin, cycles, électroménager, appareils électriques, vaisselle...) qui représentent 30% de ce qui est collecté dans les déchèteries.

- Objectifs : réduire la quantité de déchets en sensibilisant le consommateur aux nombreuses possibilités de rallonger la durée de vie de leurs biens ; convaincre que les objets peuvent être réparés pour produire moins de déchets.
- Maître d'ouvrage : Bil Ta Garbi et Bizi Garbia

AXE 3 : CONFORTER ET TRANSMETTRE LE CAPITAL NATUREL, CULTUREL ET HUMAIN DU PAYS BASQUE

Programme 8 : Renforcer l'usage et la présence de la langue basque dans la vie sociale

8.1 Poursuivre et développer la mise en œuvre d'une politique linguistique pour la langue basque

Programme en cours de préparation au sein de l'OPLB

Programme 9 : Engager une dynamique de projet assurant le rayonnement culturel du Pays Basque

9.1 Elaborer un projet culturel partagé à l'échelle du Pays basque

❑ **Elaborer un projet culturel de territoire et impulser une nouvelle dynamique de projets**

Un état des lieux sur la culture en Pays Basque a été mené fin 2006 pour enrichir le diagnostic global de Pays basque 2020.

- Objectifs : lancer un chantier culture pour élaborer un projet culturel de territoire partagé portant à la fois sur les contenus, les pratiques et l'offre culturelle
- Maître d'ouvrage : CDPB/CEPB pour la phase d'élaboration du projet

9.2 Renforcer la présence et le développement de la culture basque

❑ **Diffuser et assurer la pérennité d'un fonds local en Pays Basque**

Depuis 2004, une réflexion a été menée au sein du Conseil de développement sur la question de la gestion et du suivi du matériel documentaire relatif au Pays Basque. Elle a réuni de nombreux acteurs professionnels du territoire (bibliothécaires, universitaires..)

- Objectifs : mettre en commun le fonds existant et se doter de méthodes partagées pour construire le fonds local de demain
- Maître d'ouvrage : à définir

❑ **Créer un centre international de la diaspora en Basse Navarre**

Aujourd'hui, des centaines de descendants des émigrés ayant quitté le Pays Basque à partir du XVIII^{ème} siècle sont à la recherche de leurs racines. Diverses associations mènent un travail important dans l'accompagnement de cette diaspora qu'il convient aujourd'hui de structurer.

- Objectifs : rénover un site patrimonial majeur pour y créer un lieu dynamique et vivant apportant de nouveaux services auprès de la diaspora (généalogie, culture, économie, accueil/hébergement...), et plus globalement à la population.
- Maître d'ouvrage : Commune d'Ascarat (rénovation du château)
Fondation EuskoSare (Centre international de la diaspora)

❑ **Engager un programme pluriannuel pour valoriser le patrimoine oral du Pays Basque**

L'Institut culturel basque souhaite privilégier dans les années à venir l'un des secteurs qui a une place significative au Pays Basque : le patrimoine oral

- Objectifs : collecter, conserver et valoriser le patrimoine oral, privilégier la recherche ethnographique et mener une politique d'éducation à la culture basque
- Maître d'ouvrage : ICB

❑ **Apporter un nouveau souffle à la création artistique**

L'essence même de la culture, c'est la créativité. Même si les besoins des artistes amateurs et professionnels ne sont pas les mêmes, il faut susciter des lieux de rencontres, d'échanges d'expériences et de débats.

- Objectifs : proposer un accompagnement artistique aux secteurs amateurs, aider les amateurs et artistes professionnels, promouvoir la mobilité des jeunes artistes.
- Maître d'ouvrage : ICB

❑ **Intensifier la diffusion de la culture basque à travers le monde**

La culture basque n'est pas assez diffusée en Pays Basque et surtout à l'extérieur. D'où des passerelles à créer entre les mondes de la culture et de l'économie et plus généralement à destination des nouveaux publics.

- Objectifs : soutenir activement la diffusion des artistes basques sous toutes ses formes, en Pays Basque et à l'extérieur.
- Maître d'ouvrage : ICB

❑ **Renforcer le rôle de médiation de l'Institut culturel basque**

Les différentes expériences menées par l'ICB depuis seize ans mettent en exergue deux priorités pour les années à venir: le besoin de médiation culturelle et le besoin de renforcer la diffusion du patrimoine culturel et des expressions artistiques contemporaines.

- Objectifs : renforcer la médiation, éduquer le public au patrimoine et mettre en place des outils d'évaluation.
- Maître d'ouvrage : ICB

Programme 10 : Valoriser et gérer les ressources et les espaces naturels³

10.1 Elaborer une charte de développement durable de la montagne basque

Programme en cours de préparation

10.2 Mettre en place un (des) outil(s) de gestion intégrée de l'eau (type SAGE) à l'échelle du territoire

❑ **Etudier l'opportunité de mettre en place des outils de gestion intégrée de l'eau sur les bassins versants et le littoral basque**

Afin de répondre aux enjeux socio-économiques et environnementaux du Pays Basque dans le domaine de la gestion de l'eau, il est nécessaire dans un contexte où le Défi territorial et les Contrats de rivières arrivent à échéance, d'étudier l'opportunité de mettre en place des outils de gestion intégrée sur des périmètres de bassins versants (intégrant la bande côtière) préalablement identifiés avec les acteurs concernés.

- Objectifs : organiser la gouvernance de l'eau sur le territoire Pays Basque et faire émerger les besoins des acteurs en matière d'outils de gestion intégrée de l'eau.
- Maître d'ouvrage : CDPB/CEPB pour la phase d'étude

❑ **Sécuriser l'approvisionnement en eau potable sur le Pays Basque**

L'analyse de la situation actuelle met en évidence la forte vulnérabilité de ressources essentielles à l'alimentation en eau potable du Pays Basque ainsi que les facteurs limitants des structures existantes en terme de sécurisation.

- Objectifs : affiner les points de fragilités et formuler les propositions pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable
- Maître d'ouvrage : Conseil général 64

❑ **Recycler les eaux en sortie de station d'épuration**

La récupération des eaux traitées en sortie de station d'épuration et par conséquent l'économie d'eau potable que cela engendre, contribue au développement durable.

- Objectifs : mener des opérations pilotes avec les collectivités intéressées
- Maître d'ouvrage : collectivités locales ; EPCI

❑ **Optimiser la gestion des eaux pluviales en Pays Basque**

Le Pays Basque est l'une des régions les plus pluvieuses de France mais ce potentiel est très peu ou pas du tout exploité.

- Objectifs : mener une étude globale sur les problématiques relatives à la gestion des eaux pluviales et sur les perspectives adaptées au contexte de la zone Pays Basque,
- Maître d'ouvrage : Conseil général 64

10.3 Valoriser et protéger le littoral basque

❑ **Suivre et anticiper l'évolution du trait de côte**

Le littoral aurait reculé en moyenne de 30cm/an entre 1829 et 2000. Les communes du littoral basque se sont donc engagées dans des travaux de consolidation des falaises et de réensablement des plages.

- Objectifs : apporter des solutions techniques durables aux communes du littoral basque dont les falaises sont soumises à des phénomènes d'érosion, accompagner les collectivités pour mettre en œuvre leur programme de protection contre l'érosion marine et contribuer à

³ En lien avec les axes proposés ci-dessus et dans le cadre de ses compétences, la Communauté des communes Sud Pays Basque apporte sa contribution en développant des actions en faveur de :

- la sécurisation de la ressource en eau
- la protection et l'amélioration des milieux naturels: aménagement, restauration et entretien des cours d'eau; suivi et amélioration de la qualité des cours d'eau et des eaux de baignade
- le développement d'une politique de développement durable dans le cadre de ses compétences

une meilleure connaissance sur l'évolution du trait de côte et des phénomènes d'érosion marine sur le littoral basque.

- Maître d'ouvrage : Communes du littoral

❑ **Initier un programme innovant de lutte contre les déchets flottants**

Les macro-déchets s'échouant sur le littoral ont plusieurs origines : les bassins versants via les cours d'eau, les activités de pêche et de plaisance, et surtout un gisement non quantifiable de déchets accumulés dans le fond du Golfe de Gascogne.

- Objectifs : développer une connaissance scientifique sur la dynamique des déchets flottants
- Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte Kosta Garbia

❑ **Développer un modèle hydrodynamique prédictif du milieu côtier basque**

Ce projet interrégional, transfrontalier vise à réunir les acteurs de l'environnement côtier autour d'outils de gestion communs adaptés à la logique de la dynamique locale. S'il est soumis à de fortes houles, ce littoral ne fait pas l'objet d'une dérive littorale importante, les courants sont faibles (de l'ordre de 4cm/s) tout comme l'amplitude des marées. Ce contexte ne facilite donc pas la dispersion de pollutions d'origine terrestre (bactérienne, déchets flottants,...).

- Objectifs : mettre en commun des compétences transfrontalières, développer un outil prédictif de suivi du milieu côtier pour anticiper et mieux gérer les risques de pollution.
- Maître d'ouvrage : Conseil général 64 (chef de file) - Diputacion Gipuzkoa - Syndicat Mixte Kosta Garbia – AZTI - CASAGEC-UPPA - Centre technique littoral de la Lyonnaise des Eaux

❑ **Développer et gérer un outil de gestion active des plages de la Côte basque**

La qualité des eaux de baignade fait partie des grands enjeux de tourisme balnéaire de la Côte Basque. Aujourd'hui, 90% des plages ne présentent pas de problèmes de pollution, aux yeux de la réglementation actuelle sur la qualité des eaux de baignade. La future réglementation, qui devra être appliquée à partir de 2011, est plus contraignante. En effet, en appliquant les résultats des suivis actuels aux normes futures, plus d'1/3 des plages seraient considérées comme polluées.

- Objectifs : gérer en temps réel l'ouverture et la fermeture des zones de baignade ; expérimenter, faire fonctionner et caler un modèle de gestion active sur de sites pilotes du littoral basque.
- Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte Kosta Garbia

❑ **Valoriser le site naturel de la "Corniche basque"**

La Corniche basque, seul espace naturel littoral d'importance de la côte basque, est situé sur les communes d'Urrugne, d'Hendaye et de Ciboure. Il est protégé de l'urbanisation depuis 30 ans au titre de plusieurs réglementations.

- Objectifs : examiner précisément les possibilités techniques et financières de mettre en lumière les atouts patrimoniaux (naturels et culturels) du site de la Corniche basque tout en les préservant.
- Maître d'ouvrage : Conseil général 64

10.4 Conserver la biodiversité du patrimoine naturel basque

❑ **Connaître et synthétiser les données constitutives du patrimoine naturel basque**

Aujourd'hui, en Pays basque, force est de constater que la connaissance est lacunaire, ancienne, parcellisée, privatisée. Des travaux relatifs au patrimoine naturel ont été réalisés, souvent par des bénévoles selon des protocoles divers et les données sont de qualité et d'ancienneté variable.

- Objectifs : améliorer et accroître la connaissance scientifique opérationnelle, se mobiliser pour la conservation de la biodiversité et son intégration dans les politiques publiques,
- Maître d'ouvrage : Conseil général 64

❑ **Pérenniser les outils d'accès à la connaissance du patrimoine naturel**

Plusieurs partenaires, essentiellement associatifs, réalisent des suivis qui donnent des informations sur les tendances évolutives des milieux naturels (à partir par exemple des populations d'oiseaux) au niveau national, régional et départemental.

- Objectifs : renforcer et structurer ces dispositifs de suivi
- Maître d'ouvrage : appel à projet partenarial

❑ **Mettre en œuvre des actions pour maîtriser les espèces invasives végétales**

La prolifération d'espèces exotiques exogènes est de plus en plus fréquente sur le territoire. Sur 2 200 espèces de plantes, 10% sont considérées comme envahissantes, ce qui nuit à l'équilibre des différents écosystèmes.

- Objectifs : ralentir la prolifération des espèces végétales invasives
- Maître d'ouvrage : Conseil général 64

Programme 11 : Susciter et appuyer les initiatives favorisant les dynamiques sociétales

11.2 Diffuser la connaissance du territoire auprès des jeunes générations

❑ **Inscrire dans la durée la démarche « enseigner le Pays Basque »**

L'un des axes de travail du « chantier jeune » de Pays Basque 2020 a été d'engager avec les acteurs de l'enseignement, une réflexion sur l'intégration de la dynamique territoriale dans les projets pédagogiques.

- Objectifs : faire évoluer cette démarche pour en faire un outil complet et évolutif au service des enseignants (mobilisation de ressources territoriales et production de nouveaux outils pédagogiques)
- Maître d'ouvrage : CDDP 64

11.3 Associer les jeunes aux démarches territoriales et soutenir leurs projets

❑ **Impliquer les jeunes générations dans le développement de leur territoire**

L'expérience originale conduite avec 195 jeunes dans le cadre du « chantier jeune » invite à poursuivre une démarche d'implication des jeunes via un dispositif spécifique à mettre en place.

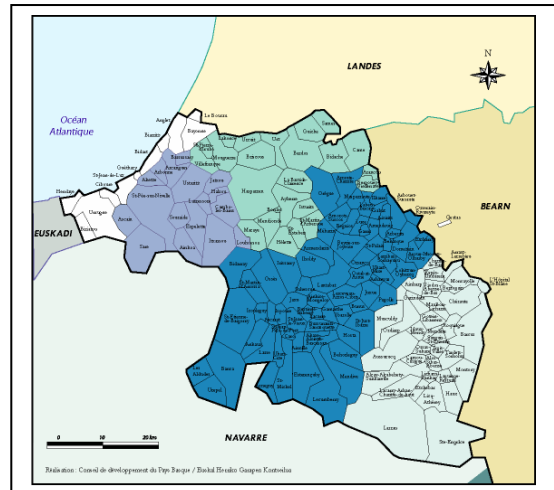
- Objectifs : favoriser la citoyenneté des jeunes, encourager l'initiative locale et faire monter en responsabilité sur les questions de développement territorial.
- Maître d'ouvrage : CDPB/CEPB durant la phase expérimentale (2008 - 2010)

ANNEXE 1 : PROJETS COLLECTIFS DE DEVELOPPEMENT (PCD)

Le Conseil Régional Aquitaine accompagné par le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques soutient, dans le cadre de sa politique de développement territorial, la mise en place de Projets Collectifs de Développement sur 4 territoires, en complémentarité de la démarche d'animation menée sur l'ensemble du territoire Pays Basque. Il s'agit des territoires de :

- [Basse Navarre](#)
- [Nive-Adour-Ursuya](#)
- [Nive-Nivelle](#)
- [Soule](#)

Le PCD est une procédure contractuelle (sur 5 ans), au service du développement d'un territoire. Il vise à mettre en place un programme d'action défini localement par les acteurs de la société civile, les associations, les personnalités qualifiées, et les élus autour d'un contrat d'objectif, pour permettre la mise en oeuvre de projets collectifs, innovants, structurants et transversaux.



Pour cela, le Conseil Régional a préalablement identifié quatre axes d'interventions prioritaires :

- ↳ **Le développement économique, l'emploi** et la formation, (artisanat, commerce et industrie, agriculture, tourisme rural, ...)
- ↳ **Le maintien des services et l'amélioration du cadre de vie** (pôles de services, services à la population, développement des TIC),
- ↳ **L'habitat et le logement,**
- ↳ **L'identité du territoire.**

Afin d'élaborer leur charte de territoire, les différentes démarches se sont appuyées sur :

- **Des lieux de débat et de proposition** : les commissions de travail animées par des élus référents et ouvertes à la société civile ont en charge dans chaque thématique abordée, d'élaborer un diagnostic, de définir les enjeux prioritaires et d'identifier des projets potentiels.
- **Un lieu de mise en cohérence** : le comité local de développement composé d'élus et de socioprofessionnels représentant les commissions de travail, a pour mission de préparer une proposition de Projet Collectif de Développement et d'examiner les projets présentés en prenant appui sur les productions des commissions et en veillant à la cohérence d'ensemble. Le représentant de chaque comité local de développement est membre des instances du Conseil de développement Pays Basque.
- **Un lieu de décision** : le conseil syndical ou le conseil communautaire arrête le contenu du projet à partir des propositions formulées par le comité local de développement et négocie avec le Conseil Régional le contrat d'objectifs pouvant bénéficier par ailleurs de l'appui du Conseil Général et de l'Etat.

Les 4 PCD n'ont pas été lancés au même moment sur l'ensemble des 4 territoires du Pays Basque. Le premier à voir le jour a été le **PCD de Soule qui a été mis en œuvre entre 2002 et 2007**. Il est achevé à ce jour.

Les territoires de Baxe Nafarroa, Nive Nivelle et Nive Adour Ursuya ont entamé leur réflexion durant l'année 2004 pour aboutir à la contractualisation en fin d'année 2006 – début d'année 2007.

BILAN DES CONTRATS D'OBJECTIFS

Baxe Nafarroa

(contractualisation le 22 décembre 06)

Au final, ce sont près de 51 projets qui ont été présentés aux partenaires (Conseil Régional et Conseil Général). **33 dossiers** ont fait l'objet à ce jour d'une contractualisation, pour un **coût total de réalisation de 8 522 000 €**. Certains dossiers sont encore en cours d'instruction au sein des deux collectivités territoriales, et feront peut-être l'objet d'un engagement ultérieur.

Sur le territoire de Baxe Nafarroa, les principaux projets concernent le **développement économique** et plus particulièrement **l'agriculture et l'agroalimentaire**, la mise à niveau de l'ensemble du territoire en termes de **services à la population**, et les projets **culturels et linguistiques**. Un accent particulier a également été mis, dans le cadre de ce nouveau PCD, sur les enjeux de **l'habitat** et de l'urbanisme.

Le contrat d'objectifs se détaille plus précisément de la manière suivante :

- Le soutien aux projets d'investissement dans les outils de l'agroalimentaire : CLPB, Cave coopérative Irouléguay, Coopérative Garazi-Baigorri, Sivu abattoir de Saint-Jean-Pied-de-Port, ...
- Le développement de l'agriculture, et les projets relatifs à la diversification : opération de transmission de l'ADASEA, étude sur les débouchés d'une filière piment et d'huile végétale pure, cartographie des sols par BLE, diagnostics multiusages, ...
- Le développement économique : réalisation d'une étude sur les zones d'activité économique, élargissement INDAR, ORAC, étude de faisabilité fonds Basse Navarre...
- La valorisation touristique et l'accompagnement des cafés – restaurants – hôtels : PLR Amikuze – Iholdy, Plan signalétique Garazi – Baigorri, étude et dispositif hôtellerie, étude et dispositif cafés – restaurants, ...
- La mise à niveau du territoire concernant les services aux personnes :
 - Petite enfance : création d'une maison petite enfance à Uhart Cize,
 - Personnes âgées : accueil de jour à Garazi-Baigorri et service de transport par Eskuz Esku, réhabilitation du centre d'accueil de jour à Saint-Jean-Le-Vieux, ...
- L'étude habitat a permis de mettre en œuvre une OPAH sur l'ensemble du territoire ; en parallèle une réflexion est conduite afin d'élaborer avec l'ensemble des élus un schéma d'aménagement et de planification à l'échelle de la Basse Navarre.
- L'organisation dans le domaine du spectacle vivant par la création de la Scène de Pays et par l'accompagnement de deux équipements culturels sur le territoire, et la mise en place d'un technicien de langue en partenariat avec l'Office Public de la langue basque.

Nive Nivelle

(contractualisation le 19 février 07)

Près de 34 projets ont été présentés aux partenaires, dont **28 dossiers** ont fait l'objet à ce jour d'une contractualisation, pour un **coût total de 16 181 000 €**. Certains dossiers sont encore en cours d'instruction au sein des deux collectivités territoriales, et feront peut-être l'objet d'un engagement ultérieurement.

En termes de projets, le PCD Nive Nivelle a mis l'accent sur le développement **des services aux personnes** avec un soutien particulier à la création d'équipements de crèche dans un territoire qui connaît une forte croissance démographique, à l'accompagnement des projets de développement

économique notamment dans le domaine **agroalimentaire et agricole** afin de maintenir des outils de production, et le soutien aux **projets culturels**.

Le contrat d'objectifs se détaille plus précisément de la manière suivante :

- La création d'équipements en faveur des services aux personnes :
 - Petite enfance (faisant suite à l'étude) : création d'une maison petite enfance à Cambo, de crèches à Ahetze, Larressorre, d'un pôle jeunesse à Ustaritz,...
 - Personnes âgées : développement de portage de repas sur la zone du Mondarain, des lits d'accueil de jour à la maison de retraite d'Arcangues, ...
- Le soutien aux projets d'investissement dans les outils de l'agroalimentaire et de l'agriculture : signalisation de la zone AOC piment d'Espelette, aménagement d'un lieu de stockage froid par un GAEC, mise aux normes sanitaires d'un outil de transformation de produits agroalimentaires, ...
- Le développement économique : réalisation d'une étude afin de réaliser un schéma de développement économique, ORAC, dispositif en faveur de l'hôtellerie, ...
- La valorisation patrimoniale et culturelle du territoire : équipements culturels à Ustaritz et à Louhossoa, musée de la pelote à Saint-Pée-sur-Nivelle, restauration d'un bateau-lavoir, ...

Nive Adour Ursuya

(contractualisation le 19 février 07)

Près de 45 projets ont été présentés aux partenaires, dont **33 dossiers** ont fait l'objet à ce jour d'une contractualisation, pour un **coût total de 13 248 000 €**. Certains dossiers sont encore en cours d'instruction au sein des deux collectivités territoriales, et feront peut-être l'objet d'un engagement ultérieurement.

Il est important de signaler qu'en parallèle de la contractualisation en PCD, le territoire a obtenu un **Pôle d'Excellence Rurale** sur la thématique de la valorisation de l'Adour et du développement du tourisme fluvial.

Le **développement économique**, notamment appuyé par la réalisation d'une étude sur le développement économique du territoire, misant en grande partie sur le développement des potentialités d'accueil en matière de foncier et d'immobilier pour les entreprises a fait l'objet d'un regard particulier de la part du territoire. Par ailleurs, confronté à un développement démographique important, de nombreuses opérations ont visé à doter le territoire **d'équipements nécessaires aux populations**, plus particulièrement dans le domaine de la petite enfance, du sport et du culturel. Enfin, une orientation importante a consisté à **organiser le territoire** d'un point de vue **touristique et d'en valoriser les atouts patrimoniaux**.

Le contrat d'objectifs se détaille plus précisément de la manière suivante :

- L'activité économique détaillée par l'élaboration du schéma de développement économique :
 - La réalisation de zones d'activités et d'hôtel d'entreprises : Hauts de la Bidouze à Came, Mendiko Borda à Briscous, un ensemble de 6 zones sur la Communautés de Nive-Adour, création d'un hôtel d'entreprises à Hasparren, ...
 - La mise en œuvre de l'ORAC,
 - Une opération collective des chaisiers de Came,
 - La création d'un site portail extranet pour les entreprises,
- Les services à la population ont également été un axe important des opérations présentées :
 - Petite enfance, qualifiée par l'étude présenté et qui faisait ressortir la nécessité de rattraper le retard en équipement pour l'accueil d'enfants sur les communes en proximités de l'agglomération du BAB : Bidache, Saint-Pierre d'Irube, Mouguerre, Urcuit
 - Les équipements sportifs : Briscous, Guiche, Saint-Pierre-d'Irube, Lahonce

- Les équipements culturels : centre d'art contemporain Eyhartzea à Bardos, Salle de théâtre à Hélette, ...
- La valorisation patrimoniale et touristique du territoire, se traduisant par :
 - L'organisation du territoire en Pays d'accueil Touristique
 - Le soutien à la valorisation des différents sites du territoire : château, grottes d'Oxcocelahaya, ...
 - La mise en œuvre d'un Pôle d'Excellence Rurale sur le projet de l'Adour.
- Enfin, une dernière partie a été consacrée à l'habitat, mais difficulté à mettre en œuvre les opérations issues de l'étude : réalisation de charte paysagère et habitat, mise en place de l'OPAH.

ANNEXE 2 : PREPARATION DU CONTRAT D'AGGLOMERATION 2007 - 2013
--

Fiches opérations prévues par la Communauté d'agglomération Bayonne Anglet Biarritz :

- Création du pôle aéronautique du BAB : Ruwel / Technocité
- Halle technique de Montauray
- Halle économique d'Iraty
- Rénovation et agrandissement du Musée de la Mer
- Extension du musée Basque
- Valorisation du site de la côte des Basques
- Bibliothèque universitaire
- Restaurant universitaire à Bayonne
- Restaurant universitaire à Anglet
- Diplôme National D'art Plastique
- Aménagement du littoral anglo
- Modernisation du port de plaisance
- Mise en valeur du patrimoine Bayonnais
- Technologies de l'information et de la Communication
- Développement du réseau de pistes cyclables
- Création d'un pôle intermodal en gare de Bayonne
- Réhabilitation des remparts de Mousserolles
- Transport en commun en site propre
- Consolidation de falaises de la Côte des Basques
- Protection du littoral et ré ensablement des plages
- Qualité des eaux de baignades et protection contre les inondations
- Aménagement du site de Bacheforès
- Espace naturel d'Ilbaritz / Mouriscot : programme de préservation et de valorisation du site
- Aménagement des berges de l'Adour sur Anglet
- Développement du Pôle environnemental d'Ansot
- Plan Climat et Maîtrise de l'énergie
- Rénovation des Hauts de Sainte Croix (projet ANRU)
- Construction d'un Zénith à Bayonne (fiche spécifique ville de Bayonne)

ANNEXE 3 : CADRE METHODOLOGIQUE POUR L'ELABORATION DU CONTRAT TERRITORIAL PAYS BASQUE
--

Cadre arrêté par le Comité de pilotage de la Convention spécifique (Etat, Région, Département, CABAB, CEPB) le 09 février 2007.

1^{ère} étape : Repérer, à partir de l'examen des propositions de Pays Basque 2020 (note du 09 décembre 2006 validée par l'assemblée plénière CDPB/CEPB), tous les projets pouvant se mettre en œuvre dès 2007 et identifier pour chacun d'eux :

- la maîtrise d'ouvrage
- les modalités de mise en œuvre
- le coût
- le plan de financement
- l'échéancier de réalisation dans la période 2007 - 2013

2^{ème} étape : Examiner l'éligibilité de ces projets aux procédures contractuelles actuellement en cours dans le cadre

- du CPER et de son volet territorial,
- des programmes opérationnels européens (FEDER, FSE, FEADER),
- de la Convention interrégionale de massif, du plan de soutien à l'agriculture de montagne
- de Leader, d'Interreg...
- d'autres politiques de droit commun de l'Etat et des collectivités

3^{ème} étape : Pour les actions sortant du champ du CPER, identifier les projets pouvant entrer dans le cadre des mesures complémentaires proposées par l'Etat en juillet 2006 (convention Pays Basque faisant l'objet d'un mandat de négociation confié au Préfet de Région)

4^{ème} étape : Rédiger le projet de « contrat territorial Pays Basque » précisant :

- les axes stratégiques du projet
- le contenu des fiches actions retenues : maîtrise d'ouvrage, mise en œuvre, coût, modalités de financement, échéancier,
- les modalités d'animation, de pilotage et d'évaluation du contrat territorial.

Signature du Contrat : objectif fin 2007

2- DISPOSITIF DE PREPARATION

Les Commissions thématiques : regroupant les représentants des administrations de l'Etat (Directions départementales et régionales), de la Région et du Département en lien avec les représentants des maîtres d'ouvrage de projets, ces commissions thématiques sont chargées :

- d'examiner les projets proposés
- d'étudier les modalités de financement

Le Comité technique : il est composé des référents désignés par les partenaires du contrat :

- Etat : Jean-Jacques CARON (Sous-Préfet de Bayonne)
- Conseil Régional : Michel CHANUT (DGA chargé du développement territorial)
- Conseil Général : Jacqueline ELICHONDOBORDE (Directrice de la délégation de Bayonne)

Le Comité technique a pour mission de préparer et de rédiger le projet de « contrat territorial » en prenant appui sur les productions des Commissions thématiques.

CONTRAT TERRITORIAL PAYS BASQUE
Examen des projets par les Commissions Thématiques

AXE 1 : INNOVER POUR UN TERRITOIRE COMPETITIF ET RESPONSABLE	Commission 1 "Entreprises et Innovation"	Commission 2 "Enseignement supérieur - Recherche"	Commission 3 "Agriculture et Agroalimentaire"	Commission 4 "Pêche"	Commission 5 "Compétences & mutations économiques - socio/éco-responsabilité"	Commission 6 "Urbanisme - habitat - transport"	Commission 7 "Plan Climat-Energie"	Commission 8 "Environnement"	Commission 9 "Santé/social et cohésion territoriale"	Commission 10 "Jeunesse et innovation sociale"	Commission 11 "TIC"	Commission 12 "Tourisme"	Commission 13 "Culture"	Commission 14 "Montagne"
Programme 1 : Structurer et accompagner les secteurs économiques productifs														
1.1 Susciter l'organisation en réseau des secteurs productifs (sous forme de cluster, SPL...)														
1.2 Mettre en place de nouveaux outils d'accompagnement des TPE														
1.3 Soutenir le développement de l'agriculture et de la pêche														
Programme 2 : Favoriser et soutenir l'innovation et la responsabilité sociétale														
2.1 Renforcer les moyens en faveur de l'innovation et du transfert de technologies dans les entreprises														
2.2 Soutenir le développement et l'utilisation des TIC														
2.3 Accompagner les acteurs publics et privés dans des pratiques sociales et éco responsables														
Programme 3 : Agir ensemble pour développer l'économie et les compétences														
3.1 Produire du foncier à vocation économique														
3.2 Elaborer une politique de marketing territorial														
3.3 Anticiper les mutations économiques et le vieillissement des actifs														
3.4 Expérimenter de nouvelles voies dans le dialogue social														
3.5 Organiser le pilotage concerté de l'action économique														
Programme 4 : Organiser le « Campus Pays Basque »														
4.1 Se doter d'une organisation pour développer l'enseignement supérieur et la recherche														
4.2 Renforcer le potentiel de recherche en répondant aux besoins des acteurs du territoire														
4.3 Développer les équipements pour les étudiants														

AXE 2 : CONSTRUIRE UN PAYS BASQUE EQUILIBRE, HARMONIEUX ET SOLIDAIRE	Commission 1 "Entreprises et Innovation"	Commission 2 "Enseignement supérieur - Recherche"	Commission 3 "Agriculture et Agroalim- entaire"	Commission 4 "Pêche"	Commission 5 "Compétences & mutations économiques – socio/éco- responsabilité"	Commission 6 "Urbanisme – habitat – transport"	Commission 7 "Plan Climat- Energie"	Commission 8 "Environ- nement"	Commission 9 "Santé/social et cohésion territoriale"	Commission 10 "Jeunesse et innovation sociale"	Commission 11 "TIC"	Commission 12 "Tourisme"	Commission 13 "Culture"	Commission 14 "Montagne"
Programme 5 : Anticiper et maîtriser l'urbanisme et l'aménagement du Pays Basque														
5.1 Définir et faire partager un cadre de référence commun pour (a)ménager le Pays Basque														
5.2 Anticiper sur l'habitat de demain et permettre un meilleur accès au logement														
5.3 Elaborer un schéma de déplacement Pays Basque prenant en compte le sud des Landes et l'eurocité														
5.4 Renforcer le partenariat transfrontalier pour construire l'eurocité														
5.5 Organiser le maillage ferroviaire et routier du territoire														
5.6 Assurer un accès haut débit en tout point du territoire														
Programme 6 : Veiller à la cohésion sociale et au bien-être des populations														
6.1 Adapter et pérenniser les services publics au Pays Basque														
6.2 Améliorer l'accès aux soins en Pays Basque intérieur														
6.3 Adapter et mettre en réseau les moyens pour améliorer la prise en charge des troubles de la santé mentale														
6.4 Renforcer les moyens d'hébergement et d'accompagnement social en faveur des plus démunis														
6.5 Pérenniser la concertation entre les acteurs du champ sanitaire, sociale et médico-social														
Programme 7 : Répondre au double défi climat –énergie														
7.1 Définir et mettre en place un plan climat Pays Basque														
7.2 Elaborer et mettre en œuvre un plan de prévention de la production des déchets														
7.3 Se doter d'une agence locale de l'énergie en Pays Basque														

AXE 3 : CONFORTER ET TRANSMETTRE LE CAPITAL NATUREL, CULTUREL ET HUMAIN DU PAYS BASQUE	Commission 1 "Entreprises et Innovation"	Commission 2 "Enseignement supérieur - Recherche"	Commission 3 "Agriculture et Agroalimentaire"	Commission 4 "Pêche"	Commission 5 "Compétences & mutations économiques – socio/éco-responsabilité"	Commission 6 "Urbanisme – habitat - transport"	Commission 7 "Plan Climat-Énergie"	Commission 8 "Environnement"	Commission 9 "Santé/social et cohésion territoriale"	Commission 10 "Jeunesse et innovation sociale"	Commission 11 "TIC"	Commission 12 "Tourisme"	Commission 13 "Culture"	Commission 14 "Montagne"
Programme 8 : Renforcer l'usage et la présence de la langue basque dans la vie sociale														
8.1 Poursuivre et développer la mise en œuvre d'une politique linguistique pour la langue basque (1)														
Programme 9 : Engager une dynamique de projet assurant le rayonnement culturel du Pays Basque														
9.1 Elaborer un projet culturel partagé à l'échelle du Pays basque														
9.2 Renforcer la présence et le développement de la culture basque														
Programme 10 : Valoriser et gérer les ressources et les espaces naturels														
10.1 Elaborer une charte de développement durable de la montagne basque														
10.2 Mettre en place un (des) outil(s) de gestion intégrée de l'eau (type SAGE) à l'échelle du territoire														
10.3 Valoriser et protéger le littoral basque														
Programme 11 : Susciter et appuyer les initiatives favorisant les dynamiques sociétales														
11.1 Stimuler les démarches d'innovation sociale favorisant le « vivre ensemble »														
11.2 Diffuser la connaissance du territoire auprès des jeunes générations														
11.3 Associer les jeunes aux démarches territoriales et soutenir leurs projets														

(1) Le Volet linguistique est traité directement par l'Office Public de la Langue Basque